



Sommaire :

Les retraites et la suite p.1

Mounier : Où en est la résistance ? p.1

Mémoire du peuple : une prof à Mounier en Mai 68 p.2

La réforme des retraites et la construction p.3

Mouvement des retraites et atteinte aux libertés p.4

Pouvons-nous manifester contre le nucléaire ? p.5

Le revenu d'existence selon Baptiste Mylondo p.5

La Réunion : une société très francisée p.6

Calendrier p.8

Editorial

Les retraites et la suite

Nous avons participé à la lutte pour le retrait de loi sur les retraites, où nous étions portés par une mobilisation populaire historique, ... mais malgré cela le gouvernement reste inflexible, ignorant l'expression de la rue. On estime qu'aujourd'hui le président bien qu'élu est illégitime car sensé représenter l'expression populaire, il la méprise. Nous ne voulons plus de ce président. Pour continuer la lutte et confirmer cette illégitimité certains pensent qu'il est utile de lancer un référendum populaire, d'autres doutent, et on les comprend. Le but reste d'ouvrir les débats, car au-delà de la retraite, c'est toute la politique que nous réfutons. Notamment la réforme des institutions renforce un gouvernement centralisé totalitaire, sa politique de répression met l'homme au rang de gibier, la politique ultralibérale et sociale traque les plus pauvres d'ici et du monde entier pour donner aux plus riches et jouer à la guerre... on n'en veut plus ... de cette conception de la société basée sur la peur, la haine et la compétition... Heureusement nous sommes de plus en plus nombreux à comprendre l'humiliation de cette forme de pensée et nous appelons chacun et chacune à réfléchir et préparer un autre avenir.

Mounier : Où en est la résistance ?

Depuis deux mois, les « Mounier » se battent pour conserver leur lycée avec toute sa richesse. Pour faire le point sur ce conflit, « Gauche Alternative » donne la parole à Marc Garnier, militant de la FCPE au lycée Mounier.

Les Alternatifs – Pouvez-vous nous décrire toutes les formations originales qui existent au lycée Mounier ?

Marc – Le lycée Mounier en tant que lycée classique connaît des options LV2, LV3 très typées, style chinois, turc... Il existe des aménagements de parcours pour les sportifs de haut niveau ainsi que pour les musiciens dans le cadre

d'une convention avec le Conservatoire. On trouve aussi les liens entre ce lycée et des établissements scientifiques tels que l'INP*, des laboratoires de recherche comme Minatec sur la base de projets scientifiques. Au début, il y avait 15 ou 20 élèves impliqués dans ces projets, maintenant ils sont 120. Enfin le CLEPT (Collège Lycée Elitaire Pour Tous) qui permet aux

élèves décrocheurs de rattracher des études. Il est rattaché à notre lycée par une Convention parce que ses objectifs pédagogiques correspondent avec ceux du lycée Mounier. Ses élèves y ont une partie de leurs cours.

Qu'est-ce qui vous fait dire que le

* Institut Nationale Polytechnique

lycée Mounier connaît une forte mixité sociale ?

La mixité sociale provient du fait que Mounier est à la fois lycée de secteur des quartiers Sud, pôle scientifique et lieu d'enseignement d'options très particulières. Ainsi des élèves viennent de l'ensemble du bassin grenoblois.

Comment expliquer que le lycée Mounier, malgré le recrutement dans des zones urbaines difficiles (Villeneuve, Village Olympique, Teisseire), obtient de bons résultats au baccalauréat ?

C'est lié à l'innovation pédagogique que ce lycée a toujours connue depuis ses débuts. En effet les équipes pédagogiques travaillent sur la motivation des élèves pour les matières et leur font faire des travaux interdisciplinaires. C'est ainsi qu'elles arrivent à accrocher ces populations difficiles à gérer.

Pouvez-vous nous expliquer l'ensemble des actions qu'ont menées « les Mounier » depuis l'annonce de la fermeture du lycée prévue en juin prochain ?

La première action fut un sit-in improvisé, deux jours après l'annonce de la fermeture du lycée, soit le 27 septembre, le soir d'une réunion du Conseil d'administration de Mounier. Il y avait ce jour-là presque un millier de personnes groupées devant le lycée.

Les gens qui sont entrés dans le mouvement, que l'on appelle le « collectif Mounier », pratiquent des actions ponctuelles en-dehors des heures de cour, en laissant le lycée fonctionner. Par exemple, nous avons fait un « freeze » devant l'antenne de la Région : nous nous sommes immobilisés. Nous avons donné un concert de casseroles avec un chef d'orchestre. Nous avons procédé à la pose symbolique de la première pierre devant le lycée au

moment d'une récréation de 10 heures. Nous nous sommes enchaînés aux grilles pour montrer notre attachement au lycée. Nous avons « pris » la Bastille avec bonnets frégiens et banderoles. Bref, tout un tas d'actions symboliques qui marquent l'opinion publique.

Enfin, nous avons affrété trois cars pour aller accueillir les Conseillers régionaux en séance plénière à Charbonnières.

Des divergences entre enseignants, parents et élèves sont-elles apparues ?

Parents, professeurs, élèves et personnels sont arrivés chacun avec leurs propres préoccupations, mais ils se sont dit qu'il fallait tout mettre en œuvre pour maintenir le lycée Mounier. La détermination des personnes à fonctionner ensemble est étonnante.

Le projet du Président de la Région Rhône-Alpes, Jean-Jacques Queyranne (PS) a-t-il évolué avec vos actions et vos entrevues avec lui ?

On a l'impression qu'il y a tout de même eu une inflexion grâce à nos actions. Mais cela reste timide. En effet, il parle aujourd'hui de reconstruction sur site, mais il ne parle pas franchement d'un lycée, il parle d'un centre de formation qui pourrait être de type lycée. Nous avons le sentiment que Monsieur Queyranne voulait surtout faire des économies plus que reconstruire un lycée

Expliquez-moi les divergences de point de vue au sujet du problème de sécurité des bâtiments du lycée Mounier ?

En considérant les expertises menées aussi bien du côté de la Région que du côté des parents, on a la conviction que le lycée peut continuer à fonctionner plusieurs années sans risque. Mais la Région

parle de principe de précaution concernant la sécurité. Elle reconnaît que le lycée peut tenir encore un certain nombre d'années mais sans pouvoir dire combien. Certes, on sait qu'à Grenoble il y a de nombreuses fissures.

Nous préférons maintenant aborder plus le débat sur la conservation de l'entité Mounier en matière pédagogique et sur la structure éducative.

Politiquement qui est-ce qui vous soutient ?

Au début, nous avons seulement un timide soutien d'Europe-Écologie et du Front de Gauche. Mais au fur et à mesure de l'exposition de nos griefs nous avons gagné beaucoup d'autres soutiens. Et aujourd'hui, nous sentons que nous sommes soutenus par des élus locaux, y compris du PS.

De la Mairie de Grenoble ?

Particulièrement à la Mairie de Grenoble. Cela s'est dessiné il y a une semaine, peut-être grâce à notre action « coup de poing » d'occupation de l'Hôtel-de-Ville ?

Le PS n'ayant la majorité absolue au sein du Conseil régional qu'avec l'apport des voix d'Europe-Écologie du PC et du PG, qui s'opposent à la fermeture de Mounier, comment se fait-il que le projet ne soit pas remis en cause ?

Effectivement, on pourrait imaginer que la majorité à la Région explose. Aujourd'hui, les groupes de la majorité ont écrit à Monsieur Queyranne plusieurs fois. On va voir dans les prochaines semaines, notamment avec le vote du budget début décembre. Il semblerait que les élus qui nous soutiennent soient prêts à poser un problème de quorum lors de ce vote. L'avenir nous dira qui est prêt à engager son mandat sur Mounier.

Mémoire du peuple : une prof à Mounier en Mai 68

Avec la décision du Président socialiste de la Région Rhône-Alpes, Jean-Jacques Queyranne de fermer le lycée Mounier, nous découvrons la personnalité de ce lycée. Marie-Thérèse Lloret qui a

été professeur dans ce lycée à son ouverture et en mai 68, nous raconte ce qui s'y est passé à l'époque.

Les Alternatifs – Peux-tu nous dire les rapports que tu as eu avec le lycée Emmanuel Mounier ?

Marie-Thérèse – Je suis arrivée à l'ouverture du lycée en 1965. J'étais une jeune enseignante du lycée Stendhal, détachée à Mounier. Il y avait alors besoin d'un nouveau lycée à Grenoble. À l'époque, Mounier se situait au bout de la ville. En face il y avait encore une ferme avec des chèvres. La clinique des Cèdres n'avait pas encore été construite. Ni la Villeneuve ni le Village Olympique ni la Maison de la Culture n'étaient encore sortis de terre. Mounier a drainé tous les quartiers Sud de Grenoble. Il a été le dernier lycée construit à Grenoble. De ce fait, ce sont surtout des jeunes « profs » qui y ont été nommés. C'est peut-être ce qui explique qu'il y ait eu une qualité de réflexion et un certain dynamisme dans ce lycée. Ainsi, il y a eu un mouvement contre la guerre du Vietnam, conduit par les profs. C'était donc un lycée très vivant.

Comme tu as vécu Mai 68 dans le lycée Mounier, peux-tu nous dire ce qui s'y est passé cette année-là ?

68 ça a été un peu la révolution culturelle. Le lycée Mounier a été en pointe dans le mouvement. D'ailleurs, à ce moment-là, les élèves l'avaient rebaptisé lycée « Martin Heidegger ». Ils l'occupaient

constamment, y compris la nuit, car ils avaient peur des attaques des « fachos » à coups de barre de fer. Ils gardaient donc leur lycée avec cependant la présence de profs qui regardaient ce qui se passait. Les revendications des élèves se sont fait jour et ont été apportées dans le bureau du proviseur qui a même été séquestré. Et ce n'était pas seulement des revendications sur la qualité de la nourriture de la cantine. À l'époque, le lycée avait un internat. Il n'y avait que des garçons, la mixité n'ayant pas encore vu le jour.

Il y avait une intense activité dans la journée, étant donné que les professeurs s'étaient répartis en commissions pédagogiques de réflexion sur ce qu'aurait pu être un autre enseignement beaucoup plus libre, moins magistral avec la prise en compte de la parole des élèves, et avec une éducation à la responsabilité.

On voulait, à cette époque complètement transformer le monde et la société. On voulait un autre enseignement que celui du « écoute et tais-toi » comme on disait.

Le lycée comprenait des classes de la 6^e à la terminale. Il y a eu des petites choses amusantes comme voir les chèvres de la ferme d'en face venir se promener dans les couloirs. Il y a eu aussi dans ceux-ci des concours de vélo avec les plus jeunes. Il y avait donc une grande

effervescence mais qui recouvrait un grand effort de réflexion sur la pédagogie de l'avenir.

Quels ont été les fruits de cette ébullition à la rentrée 68 ?

Les résultats n'ont pas été immédiats. Les commissions pédagogiques ne sont pas retombées d'un seul coup. Il en est toujours resté quelque chose de vivant, même si je n'ai plus fréquenté ce lycée vu que j'ai regagné Stendhal. On peut citer les classes d'accueil pour les primo-arrivants, le CLEPT pour les décrocheurs. Il y a toujours eu une intense vie culturelle où l'on associait les élèves à la réflexion et à la découverte de notre société, que ce soit avec du soutien littéraire ou scientifique, avec des liens internationaux. Je pense que tout cela était en germe en 68 dans ce lycée.

Par ailleurs, bien que drainant les jeunes des quartiers défavorisés, le lycée Mounier garde d'excellents résultats au baccalauréat. Je pense que cela est dû à l'état d'esprit de liberté, d'association, de la parole de l'élève et aux activités qui s'y sont déroulées. Je pense qu'il serait catastrophique de démolir ce lycée et de partager les élèves dans les autres lycées de Grenoble qui n'ont pas ce passé et qui n'ont pas toujours la même prise en compte des personnes que sont les élèves.

La réforme des retraites et la construction

Alors que les salariés de la construction sont parmi les plus touchés par la réforme des retraites, la mobilisation contre celle-ci n'a pas concerné particulièrement ces travailleurs-là. Pour comprendre cette contradiction, « Gauche Alternative » donne la parole à Antoine Penarrubia, secrétaire du syndicat CGT de la construction de l'Isère.

Les Alternatifs - Les salariés de la construction ont-ils beaucoup participé au mouvement de grève et de manifestations contre la réforme des retraites ?

Antoine – Ils ont énormément manifesté puisque, au plus fort des

manifestations, nous avons pu regrouper entre 150 et 200 personnes dans la construction, notamment des jeunes. Ce qui était très rare ces dernières années. Nous avons été agréablement surpris parce que nous nous imaginions que l'in-

formation était très mal passée dans le secteur la construction. En effet, aujourd'hui, ce secteur emploie énormément d'immigrés venant notamment des Pays de l'Est. Le problème de la langue et la différence de culture font que ces salariés-là ne

peuvent comprendre tout ce qu'ils vivent dans le pays où ils sont. La politique menée par le gouvernement à l'égard de l'immigration les rend peureux. Ils ne veulent pas se faire remarquer et donc refusent de se mêler des problèmes de la France. Ainsi, ils rejettent les syndicalistes.

Quand je suis allé sur un chantier de Villard de Lans, (pour exemple) j'ai été étonné de voir le nombre de personnes qui ne comprenaient pas notre langue.

Durant ces mouvements contre la réforme des retraites des personnes ont adhéré à la CGT. En effet, ce mouvement a permis de revaloriser les syndicats au sein d'une catégorie de gens qui n'ont pour référence que la télévision et internet (les jeunes).

A savoir également que le BTP compte 1 600 000 salariés dont 160 000 en Rhône-Alpes, et que la France est le pays le plus productif du monde à l'heure de travail

Les salariés la construction ne vont-ils pas être parmi les plus touchés par la réforme des retraites ?

Évidemment si puisque, à l'âge de 50 ans, 40% des salariés de la construction sont atteints physiquement, ce qui les conduit à une maladie professionnelle ou à l'inaptitude dès 55 ans (TMS*) et ce dans un métier qui compte un mort par jour travaillé. La pénibilité du travail, liée en partie aux intempéries, fait que ces gens-là s'usent beaucoup plus

vite. Si aujourd'hui, le travailleur est mécaniquement plus aidé qu'auparavant, le rythme du travail s'est accru. Avec cette rapidité, l'ouvrier s'esquinte beaucoup plus vite qu'avant.

Alors qu'auparavant c'était à 55 ans que les patrons remerciaient nombres de leurs salariés, maintenant c'est dès 47 ans !

Certes, le patronat nous parle aujourd'hui d'accords « seniors » pour les plus de 50 ans, mais il refuse de les reclasser dans des postes qui tiennent compte de leur âge. Dans les faits, le patronat procède plutôt à des licenciements.

Que deviennent les salariés la construction lorsqu'ils dépassent les 50 ans ? Avec quel argent vivent-ils ?

Il existe, en France, 360 000 personnes ayant travaillé dans la construction qui ont une maladie professionnelle ou une inaptitude. Beaucoup de ces cinquantenaires vivent des indemnités de chômage qui représentent 58% de leur salaire brut et qu'ils peuvent toucher durant trois ans. Après ces trois années, certains des ces chômeurs suivent une formation qui ensuite redonne droit à des indemnités de chômage, rémunération toujours moindre que les précédentes. Il faut savoir que le chômeur ne cotise pas à la caisse de retraite complémentaire. Avec la réforme des retraites, on se demande comment ils vont pouvoir vivre jusqu'à 62 ans ? De plus, parmi ces cinquantenaires, nombreux ont en-

core des enfants à charge. Enfin, plus on prend de l'âge moins on supporte les intempéries. Aussi, les travailleurs âgés sont souvent en arrêt-maladie. Ils ne peuvent plus non plus faire certaines tâches comme travailler avec le marteau piqueur ou gérer des charges lourdes ; les patrons cherchent donc à s'en débarrasser.

Les travailleurs étrangers qui sont nombreux à travailler dans la construction n'auront-ils pas encore plus de problèmes que les autres salariés pour obtenir une retraite « pleine » ?

Nombre de nos syndiqués (Algériens, Tunisiens, Marocains) qui, arrivés France à un âge compris entre 27 et 30 ans, continuent de travailler aujourd'hui à l'âge de 62 ou 63 ans. Ce sont des gens qui, compte tenu de leurs problèmes de santé, se tuent à la tâche.

Auparavant, les immigrés se syndiquaient et par ce biais s'intégraient à la vie sociale du pays. Mais maintenant, ils ont tellement peur de la politique répressive, qu'ils se renferment sur eux-mêmes et refusent de s'investir dans la vie syndicale.

Tous ces immigrés des Pays de l'Est viennent-ils provisoirement ou définitivement en France ?

Je pense qu'au départ ils viennent provisoirement, mais leur salaire étant nettement supérieur à celui qu'ils ont laissé, ils veulent le garder.

* Trouble Squelette Musculaire

Mouvement des retraites et atteinte aux libertés

La répression policière

Le mouvement contre la réforme des retraites a été marqué par un certain nombre d'atteintes aux libertés. Il faut savoir que durant les manifestations, la police a procédé à un nombre impressionnant d'arrestations, digne d'une dictature : 2 200, essentiellement des jeunes¹. Si tous n'ont pas été inculpés, certains ont été remis en liberté provisoire avec interdiction de mani-

fester. D'autres ont été condamnés en comparution immédiate souvent pour des motifs dérisoires du genre « avoir lancé une canette contre un panneau publicitaire ». Et nous savons trop bien que, dans de telles situations, la police française cherche à faire condamner pour l'exemple et accuse à tort et à travers le premier venu. Par ailleurs, un certain nombre de témoignages prouvent que des éléments de la police ont infiltré des manifestations de

jeunes pour provoquer des incidents contre les policiers en tenue et ainsi donner prétexte à ceux-ci de réprimer. C'est sans doute ce qui s'est passé, le 19 octobre à Lyon, qui a connu une grande répression durant ce mouvement. Par exemple, un lycéen qui a fait un doigt d'honneur à un CRS a été condamné par le tribunal de Lyon à trois mois de prison ferme ! À Grenoble, à la manifestation de jeunes du 9 novembre, un jeune-homme coincé par la

Pouvons-nous manifester contre le nucléaire ?

Les sept manifestants qui ont bloqué le 9 novembre à Caen le convoi de déchets radioactifs La Hague-Gorleben ont été gardés à vue 24 heures, puis inculpés et remis en liberté sous caution. Leur procès aura lieu le 8 décembre. En outre, ils ont été détachés des voies très brutalement par la police qui les a gravement blessés aux mains : l'un d'eux a eu deux tendons sectionnés à la main gauche !

Encore une fois un Droit de l'Homme, celui de manifester est attaqué.

À l'occasion du passage de ce train, il y eut à la gare de Grenoble un mini-rassemblement appelé par le Réseau Sortir du nucléaire-Isère, dont font parti les Alternatifs, et ce afin de sensibiliser une nouvelle fois la population aux dangers du nucléaire.

Jean-François Le Dizès

police a sauté depuis un pont de l'Isère, a fait une chute de 6 mètres et a été gravement blessé.

Toutes ces mesures répressives sont faites pour nous dissuader de manifester.

Du côté des salariés, la réquisition des travailleurs des raffineries de pétrole est une très grave atteinte au

droit de grève. Il faut savoir que les personnels réquisitionnés risquaient 5 ans de prison en cas de non-reprise du travail. De plus, la police lors de ses interventions musclées auprès des grévistes de la raffinerie de Grandpuits a blessé un certain nombre d'entre eux. Quand les sources d'argent de la classe dominante est en jeu, les Droits de l'Homme deviennent quantité négligeable.

Si par la répression politico-judiciaire, le gouvernement, au service du patronat, cherche à nous empêcher de manifester et de faire grève, nombre de salariés, notamment dans le secteur privé, craignent de faire grève pour leur emploi. C'est ce qui explique la présence dans le cortège de la manifestation du samedi 2 octobre à Grenoble d'une grande quantité de personnes qui visiblement n'avaient pas l'habitude de manifester.

Gouvernement patronal

Lors de sa campagne électorale de 2007, le candidat Sarkozy avait assuré qu'il ne remettrait pas en cause l'âge légal de la retraite. Malgré l'ampleur des manifestations contre cette réforme et l'absence de manifestations en sa faveur, le Président Sarkozy n'a rien voulu entendre. Même l'idée de référendum sur la question ne l'a pas effleuré. En

effet, la politique de l'Élysée est dictée par le patronat. Frère d'un éminent responsable du MEDEF, Nicolas Sarkozy, aussitôt élu, s'est fait offrir des vacances sur le yacht de Bolloré. Il est le premier Président de la République à s'être rendu à l'assemblée générale du MEDEF. L'affaire Bettencourt a mis en lumière la corruption dont lui et son gouvernement sont l'objet par des fortunés.

Ces atteintes aux Droits de l'Homme et à la démocratie, qui signifie pouvoir du peuple et non celui du patronat, me font dire qu'avant de critiquer sur ces points des gouvernements comme ceux de l'Iran ou de la Russie, nous devons d'abord balayer devant l'Élysée et renverser l'aristocratie du XXI^e siècle.

Jean-François Le Dizès

Nous qui rêvons d'une police qui représente la démocratie et soutient les citoyens dans leur expression et leurs besoins, au lieu de leur coller à tire larigot des amendes et de les mettre en prison ! Nous avons du chemin à faire !

Brigitte Pinède

Sources chiffrées :

¹ France culture

Le revenu d'existence selon Baptiste Mylondo

Ou bref compte rendu de la soirée publique formation/débat organisée en octobre par la FASE et les Alternatifs.

J'essaie ici de rendre un aperçu de ce concept en présentant brièvement ci-après les principes, objectifs, incidences, financement et situation à la suite de cette soirée.

Principe :

Donner à chacun un revenu d'existence déconnecté de tout justificatif. Le Revenu d'existence serait versé à tous en plus des salaires, des retraites et des allocations handicapés, afin de repenser et vivre le

travail autrement, d'aller vers un monde créatif et humanisé, sachant que bien peu souhaitent ne rien faire (et pourquoi pas ?) et que l'être humain est un potentiel d'abord créatif, curieux et actif et capable de penser.

Objectifs :

- Repenser le concept travail : chacun, en ayant le minimum vital, ne travaillera que pour l'intérêt du travail ou pour un complément fi-

nancier qui lui permette de réaliser ses projets (études, logement, jardinage, ...).

Ceci permettrait de passer d'une société où le travail est redevenu un esclavage à une société où le travail retrouverait du sens.

- Cette réflexion s'accompagne d'un concept où le revenu du travail serait en rapport avec la pénibilité afin d'intéresser encore suffisamment de monde à faire les travaux difficiles

- Ce principe implique cependant chez chacun un changement sur le regard de celui qui ne travaille pas et pose comme base de ne pas juger ce que l'autre fait de son temps.

- Il faut noter que cela ne résoudra pas toutes les questions de société que nous devons encore approfondir et sur lesquelles chacun devrait trouver le temps et la motivation de s'en emparer (comme par exemple l'écologie, l'âge de la retraite, la santé...)

Incidences :

violence : ce serait également une évolution bénéfique pour diminuer

1 - les violences notamment liées à la délinquance qui est induite en grande partie par la peur d'un avenir sans emploi, et au rejet de la différence, et au manque d'indépendance et de moyens de faire des projets ;

2 - la violence dans les couples, conséquence de la misère et du patriarcat car dans un couple chacun aurait son revenu (moins d'inquiétude pour la survie, il faut donc repenser les relations de couple, pour le bien de chacun même si ce sont les femmes maltraitées qui en apprécieront les premières le changement ;

3 - on devrait également par ce moyen sinon éradiquer du moins minimiser les ravages de la prostitution...

Santé : on peut compter avec ce système sur de fortes économies de santé, une grande part des problèmes de santé étant liée aujourd'hui au stress et mal être dans le travail. Ici il reste à approfondir par exemple comment diminuer les sources de maladie, comment se soigner, où va l'argent de la sécurité sociale, qui en profite ...

Economie : Ce système pourrait fonctionner dès aujourd'hui, il ne remet pas en cause les systèmes financiers et commerciaux qui gèrent notre économie, certes on entrerait dans la décroissance économique, mais quelle croissance de qualité de vie !

Financements : Les calculs montrent qu'on peut financer un tel système. Les revenus de base calculés à partir du revenu médian de pauvreté serait de 750 euros par personne majeure, 230 euros pour les jeunes à partir de 15 ans.

Ces montants seraient financés par la disparition de nombreuses aides sociales actuelles, par la suppression d'emplois de contrôle humiliants du pôle emploi, par des charges sur les salaires plus importantes (ce qui ne pénaliserait pas les salariés vu qu'ils ont le revenu d'existence)

La sécurité sociale, les allocations chômage et les pensions de retraite seraient maintenues

Ceci est réalisable dès aujourd'hui en conservant le système financier actuel.

Historique et Comparaisons de différents modèles :

Il faut noter que ce concept n'est pas révolutionnaire et nouveau, car diverses expérimentations ont été réalisées ou sont en cours, dans divers pays dont aux Etats Unis et dans plusieurs pays d'Afrique.

Il faut noter aussi que la droite peut préconiser aussi un revenu d'existence dans le seul but de relancer l'économie... Ce qui n'est pas du tout l'idée développée par Baptiste Mylondo.... Son projet s'apparente plus à un concept de décroissance, de partage des richesses et d'ouverture à la créativité... toute la question est donc dans le contenu du projet.

Les Alternatifs, qui ont organisé ce débat avec la FASE, sont pour la plupart attentifs et intéressés à ces réflexions qui ouvrent des perspectives de réflexion et réappropriation de la politique.

On peut se procurer les livres de baptiste Mylondo, aux éditions Utopia.

Brigitte Pinède

La Réunion : une société très francisée

Venant de Madagascar, en arrivant à la Réunion, j'ai eu l'impression d'arriver en France tellement le mode de vie y est proche. Après un séjour de deux semaines, voici mes impressions.

Une île très française

Île occupée par les Français depuis 1638, département français depuis 1946, l'île de la Réunion est le DOM-TOM le plus francisé que j'aie visité. D'origines diverses (Afrique, France, Inde, Chine), la population est très métissée. Il n'y a pas comme en Guadeloupe d'un côté la majorité noire et de l'autre la minorité blanche. Dans la société multiculturelle réunionnaise, qui

comprend aussi bien des chrétiens, des musulmans, des hindouistes que des bouddhistes, le mélange des populations par alliance ou par confrontation a donné naissance à des syncrétismes influencés aussi par les croyances africaines. Si le mode de vie est très européenisé, certains comportements ont d'autres origines que l'Europe. Par exemple, on peut voir dans les hypermarchés les gens acheter des sacs de riz de 5 kg.

Par ailleurs, la langue la plus utilisée est le créole. Aujourd'hui, l'enseignement de cette langue existe aux niveaux primaire et secondaire, même si ce n'est qu'à l'état embryonnaire. Les programmes de littérature, d'histoire et de géographie sont adaptés à la situation spécifique de la Réunion.

Si personne ne m'a parlé de racisme, en revanche on m'a fait part de discriminations à l'embauche, les

employeurs favorisant les candidats parlant le mieux le français.

Du colonialisme au développement

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, la Réunion était un pays sous-développé. Des personnes m'ont fait part directement ou indirectement de leur vie difficile durant leur jeunesse. Un tel, dès son plus jeune âge, était obligé par son père de travailler le soir après l'école ou pendant les vacances. Tel autre a vécu dans une case faite en paille, telle autre dans un bidonville avant de rejoindre un HLM. Tel autre a vécu sa première jeunesse sans chaussures aux pieds. En 1960, 20% des enfants n'étaient pas scolarisés¹ et l'ensemble des enseignants du secondaire étaient des métropolitains. L'économie était basée sur l'agriculture : 43% de la main-d'œuvre travaillait dans ce secteur économique contre 6% actuellement². Le taux de fécondité était proche des autres pays du Tiers-monde : 6².

Après l'indépendance de la plupart des colonies françaises, l'État français a changé sa politique coloniale à l'égard des petits territoires qui lui restaient. Il a voulu en faire des terres privilégiées en comparaison avec les pays voisins indépendants, et ce afin que leur population accepte le maintien de la souveraineté française, l'objectif étant de conserver des points d'appui à la fois économiques, militaires et culturels. Ainsi, l'État providence français a été étendu aux DOM-TOM. Il a donné à ces derniers de nombreux avantages fiscaux. À la Réunion, le nombre des fonctionnaires a ainsi beaucoup augmenté : de 1960 à 1990 il a été multiplié par 11,7². À cela s'ajoute le fait que ces salariés ont leurs salaires supérieurs de 53%¹ à ceux de leurs collègues de la métropole, alors que les prix ne sont que 16%² plus élevés à la Réunion et qu'on n'y a pas de frais de chauffage.

En contrepartie, le port de la Réunion comprend une importante base militaire. À Madagascar j'ai pu voir

l'importante présence française, notamment à travers les Alliances françaises.

Par cette politique, la base de l'économie réunionnaise est devenue la consommation. 77% des emplois sont aujourd'hui dans le tertiaire³. La seule véritable industrie est le bâtiment, qui emploie 16% des salariés³. Aussi, les exportations ne couvrent plus que 6% des importations³. Le secteur sucrier est aujourd'hui entre les mains de quelques grandes entreprises qui possèdent de grands champs de canne. Il pourvoit encore à 32% des exportations³.

Le développement de l'île s'est accompagné d'une forte urbanisation, notamment sur son pourtour nord qui est quasiment complètement urbanisé. Ainsi, cette agglomération qui va de St-Benoît à Trois-Bassin en passant par St-André, St-Denis et St-Paul compte 457 000³ des 802 000 Réunionnais³, qui n'étaient que 343 000 en 1960³. Mais cette urbanisation est différente de celle de la métropole : les logements des villes sont beaucoup constitués de maisons, qui représentent 74% de l'ensemble de l'habitat principal³ contre 58% en métropole³. Souvent, les logements HLM sont constitués de lotissements.

La pauvreté relative

Grâce au versement des allocations familiales, et des minima sociaux, que touchent respectivement 127 000 et 140 000 allocataires³, les Réunionnais en comparaison avec les Malgaches sont riches. Mais si on les compare aux habitants de la Métropole, ils sont pauvres : le taux de chômage est de 27%⁵, 52% des Réunionnais vivent officiellement au-dessous du seuil de pauvreté⁴. Cependant, l'importance du travail non-déclaré, des solidarités familiales et communautaires permet d'atténuer cette pauvreté, qui quand on se promène dans le pays apparaît très peu. Par exemple, les SDF et les mendiants sont très rares. Il faut dire que les logements sociaux, qui sont également présents en zones rurales, sont plus nombreux qu'en

Métropole : 20% des foyers y vivent³ contre 17% en Métropole.

Des ressemblances entre les femmes créoles et malgaches

Comme à Madagascar, de nombreuses femmes connaissent des maternités précoces, mais moins jeunes. Leur désir d'enfant dont la naissance leur permet d'obtenir à la fois une reconnaissance sociale et une allocation (Allocation Parent Isolé ou RMI) ainsi que leur inféodation mentale à l'Église catholique les empêchent d'avorter. Même si le taux de fécondité a beaucoup baissé, il reste élevé : 2,44³. Mais aujourd'hui, les femmes se consacrent aussi beaucoup aux études : par exemple, elles sont plus nombreuses que les hommes à obtenir le baccalauréat.

Alors que les violences conjugales seraient plus importantes qu'en Métropole, une militante féministe créole interprète cette hypothèse comme le résultat d'une part du passé esclavagiste caractérisé par la violence et d'autre part du sous-développement.

La bagnole d'abord

Marquée par le volcanisme (Piton de la Fournaise), la Réunion, qui est trois fois plus petite que le département de l'Isère, est montagneuse. L'essentiel de l'intérieur est laissé à l'état naturel. Seuls la côte et les « Hauts », premiers contreforts des montagnes, sont habités et mis en valeur. Cette concentration pose des problèmes écologiques en ce qui concerne l'eau et les transports. En effet, l'essentiel des eaux usées est rejeté dans l'Océan Indien sans avoir été traité. Malgré la « pauvreté » des Réunionnais, les automobiles sont très nombreuses : on compte quasiment une automobile pour deux habitants⁶. Les gens ayant, m'a-t-on dit, « la religion de la bagnole ». Malgré l'important réseau autoroutier qui parcourt plus de la moitié de la circonférence de l'île, les embouteillages sont nombreux. Et ce n'est pas le réseau de bus mis en place par le Conseil général qui

a, jusqu'à présent, remédié au problème. C'est pour cette raison que la majorité PCR (Parti Communiste Réunionnais) du Conseil régional avait projeté avant son échec électoral de 2010 de construire un tram-train qui ferait le tour de l'île. Pour l'instant, le projet est abandonné par le nouveau Conseil régional à majorité UMP. Jusqu'à quand ?

La Réunion n'est pas la Guadeloupe

Contrairement à ce que j'avais rencontré à la Guadeloupe, à la Réunion j'ai vu très peu de traces d'organisations sociales ou politiques

d'origine réunionnaise. Les syndicats et les partis ainsi que bon nombre d'associations ne sont que des déclinaisons d'organisations métropolitaines. Les seules organisations spécifiques que j'ai vues concernent la culture créole. Les militants de ces organisations cherchent à promouvoir la langue créole et à remémorer l'histoire « caf* », notamment l'esclavage.

Dans ces conditions, le mouvement contre la vie chère qui a eu lieu début 2009 dans l'ensemble des DOM, a été très faible à la Réunion sans aucune comparaison possible avec la mobilisation guadeloupéenne.

Jean-François Le Dizès
Auteur de « globe-trotter, carnets de voyage d'un bouurlingueur militant », 2007, Éditions L'Harmattan

Sources chiffrées :

¹ L'école à l'île de la Réunion entre les deux guerres

² La Réunion face au chômage de masse

³ INSEE Réunion

⁴ Le quotidien « Témoignages »

⁵ « Le Quotidien de la Réunion »

⁶ Le Monde diplomatique de mars 2010

* Africains de la Réunion

Calendrier

Quand	Quoi	Où
Mercredi 1 ^{er} décembre 18h-23h	« 5 heures pour les Amérindiens » (film, conférence-débat) avec Sophie Gergaud et Ildo (Indien Tikuna), organisées par le CIIP	Maison des Associations de Grenoble
Jeudi 2 décembre 19h	Film-débat sur « stigmatisation discrimination !? », animé par Jaime Perez, organisé par le CREG	Salle 150 Galerie de l'Arlequin
Samedi 4 décembre 14h30	Film et table ronde sur « Les minorités/peuples autochtones face à l'État français » avec des militants kanaks, basques et breton, organisés par le CIIP	Salle Rouge, 8 rue des Arts et Métiers Grenoble
Mercredi 8 décembre 17h30	Film-débat sur « la situation des étudiants étrangers » animé par Mohamed Rahmani Sakali, organisé par le CREG	EVE Campus de St-Martin d'Hères
Mercredi 8 décembre 20h	Témoignage débat sur « Les Papous aujourd'hui : quelle réalité ? Quel avenir ? » avec Céline Rouzet et Philippe Savoye, organisé par le CIIP	Maison des Associations de Grenoble
Samedi 11 décembre 14h	Marche pour l'Égalité des Droits et la Citoyenneté pour Tous , organisée à l'occasion des 10 ans du CREG	Départ : place Félix Poulat Grenoble
Lundi 13 décembre 20h	Conférence-débat sur « L'agriculture paysanne dans les pays du Sud », avec Marc Dufumier et Adeline Giraud Organisée par Oxfam Isère	Salle de la rue Millet Grenoble

Ont participé à ce numéro : Marc Garnier, Jean-François Le Dizès, Marie-Thérèse Lloret, Antoine Penarrubia et Brigitte Pinède, Alain Stourm.

Gauche Alternative mensuel des Alternatifs-Isère
ISSN 0998-84 67
n° de CPPAP : 0512 P 10 865
42 rue Saint-Laurent
38 000 Grenoble.
Tel. 04 76 24 13 31
Directeur de publication :
Jean-François Le Dizès
Tirage : 350 exemplaires
Impression : Euro-Prim 47
avenue Alsace Lorraine
38 000 Grenoble
Courriel : 38@alternatifs.org.
Site : www.alternatifs.org/38/

Bulletin d'abonnement

Nom :
Prénom :
Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 10 numéros : 10 euros
Pour les économiquement faibles (chômeurs, prestataires de revenus minimum, étudiants, lycéens) : 3 euros (fournir une attestation)
Abonnement de soutien à partir de 20 euros
Chèques à l'ordre de : les Alternatifs-Isère

Bulletin d'adhésion

Nom :
Prénom :
Adresse :

Tel.
Courriel: